

12. « Tours n'est pas un musée », aiment à clamer les adeptes du renouvellement urbain, y compris en secteur sauvegardé. Slogan inepte compte tenu du patrimoine de la ville, de l'extension du secteur sauvegardé, des monuments classés, de l'inscription « Ville d'Art et d'Histoire » au Patrimoine de l'Humanité, etc. La conservation du patrimoine urbain doit rester une préoccupation majeure dans une ville dont le prestige tient à la qualité de l'environnement architectural.

Vous n'êtes pas adhérent ? Alors ce bulletin est pour vous !

J'adhère à l'AQUAVIT :

Nom : Prénom : Email :

Adresse :

Cotisation annuelle : 12 € membre actif, 18 € couple, 6 € sans emploi et étudiant.  
Fait un don de ..... € pour soutenir les activités de l'AQUAVIT.

Ci-joint un chèque total de ..... euros \*. Signature :

[\* : somme déductible des impôts (l'association étant agréée)]

►► Bulletin à retourner dûment rempli à l'AQUAVIT

Association pour la Qualité de la Vie dans l'Agglomération Tourangelle

29 rue Auguste Comte 37000 Tours ; Tél. 06-64-95-52-03

Président : François Louault ; Présidente d'honneur : Claude Guillaumaud-Pujol

Vous êtes sympathisant ?

Participez à une réunion mensuelle

**Visitez notre site [aquavit37.free.fr](http://aquavit37.free.fr)**

L'AQUAVIT soutient la pétition

du collectif "Gare aux Tours"

sur le site [gareaux.tours.fr](http://gareaux.tours.fr)

La qualité de vie se dégrade ou va se dégrader près de chez vous ?

Il est possible d'agir ? Signalez-le à l'Aquavit (adresse ci-dessus) :

Septembre 2012, une nouvelle équipe pour l'Aquavit, de nouvelles ambitions

## Il n'y a pas de fatalité...



## L'écologie urbaine, même à Tours, c'est possible !

# Soutenez l'AQUAVIT

### L'AQUAVIT, pour quoi faire ?

Il s'agit d'une association Loi 1901 créée le 1<sup>er</sup> février 1990 et agréée au titre de l'environnement et de l'urbanisme par arrêté préfectoral du 20 juin 1995. Elle est citoyenne, indépendante, apolitique, sans subventionnement local, hors des milieux d'affaires et des réseaux de pouvoir. Elle s'en tient strictement à ses objectifs statutaires et aux choix démocratiquement formulés par ses sociétaires dans le but de **contribuer à une meilleure qualité de vie des Tourangeaux.**

L'AQUAVIT s'intéresse de ce fait à l'ensemble des problématiques environnementales concernant l'agglomération tourangelle et ses environs, participant du concept d'écologie urbaine. Sa priorité va à la maîtrise des impacts environnementaux et patrimoniaux de l'urbanisation afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. L'AQUAVIT défend une approche globale de tous les thèmes aidant à la promotion d'un mode de vie soutenable en zone urbaine : valorisation de la démocratie locale, urbanisme, habitat, transports, lutte contre les nuisances et pollutions, sauvegarde des milieux naturels et des continuités écologiques, notamment des « trames vertes et bleues » urbaines, etc.

Ces enjeux prennent une dimension toute particulière dans notre agglomération chargée d'histoire qui, après une longue léthargie, connaît depuis un demi-siècle un développement aussi spectaculaire que destructeur. L'AQUAVIT fut créée en réaction à des choix politiques contestables dont les habitants subissent encore les effets pervers : autoroute intra-urbaine, artificialisation du lit du Cher, remblaiement des zones inondables, périurbanisation anarchique. Les mêmes travers mégalos affectent aujourd'hui nos élus locaux qui, « à l'unanimité », livrent la ville aux promoteurs immobiliers, aux bétonneurs et autres géants du BTP, avec les conséquences que l'on perçoit chaque jour sur notre qualité de vie.

Plus grave encore, nos Elus (tant au niveau de la ville que des structures d'agglomération) prennent beaucoup de libertés avec les Lois de la République. Par le jeu d'une temporisation calculée, ils ont la fâcheuse propension à asseoir leurs projets sur des plans et règlements d'urbanisme périmés (SDAU de 1994, POS, PPRI de 2003), en cours de révision (PDU, qui aurait dû l'être dès 2008), en cours d'élaboration (SCOT, SAGE, etc.). Douze ans après sa ratification, la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 2000 n'est toujours pas appliquée à l'échelle de l'agglomération tourangelle. Voté en 2011, le PLU reste une coquille vide (objectifs du PADD oubliés) frappée par des demandes de DUP plus ou moins improvisées. Ainsi échappent-ils aux contraintes du Code de l'Urbanisme, de la Loi sur l'Eau, du Code de l'Environnement ; Tours et son agglomération apparaissent comme des périmètres de non-droit sur le territoire français. L'Etat, par ses représentants, laisse faire. Le Tribunal Administratif ne trouve apparemment rien à redire à ces pratiques, l'Architecte des Bâtiments de France semble mise sous tutelle de la Mairie. Nos Elus peuvent tout se permettre. Les Tourangeaux, dépités, délaissent leurs associations environnementales, se tournent vers des groupements de riverains ou corporatistes impuissants, ou introduisent de vains recours devant les juridictions administratives.

[ce texte est repris sur le site AQUAVIT avec la signification des sigles]

### Les moyens d'action de l'AQUAVIT

Sur chaque dossier, après discussion, voire consultation d'experts, l'AQUAVIT se positionne et décide des actions à mener et des modalités d'intervention : soutien personnalisé, participation à un collectif, médiatisations, pétitions, recours juridiques, etc.

L'Association participe aux actions d'information et de sensibilisation du public. Elle dispose d'un site internet ([aquavit37.free.fr](http://aquavit37.free.fr)), richement informé et efficacement actualisé qui permet à chacun de suivre les grandes problématiques de l'agglomération tourangelle.

Au titre d'association agréée « protection de l'environnement », l'AQUAVIT bénéficie d'un certain nombre de pouvoirs :

1. Participation aux commissions officielles débattant des problèmes d'environnement

2. Faculté d'engager des recours devant les juridictions administratives
3. Possibilité de porter plainte contre les auteurs d'infractions environnementales
4. Participation effective aux enquêtes publiques (DUP) et aux débats publics concernant les problèmes d'environnement
5. Consultation sur les projets d'aménagement (SCOT, PLU, PDU, SAGE, etc.)

### Les priorités de l'AQUAVIT

Chantier du tramway (que l'on nous avait promis exemplaire...), saccage du patrimoine arboré, remise en cause du patrimoine architectural et urbain, chantiers immobiliers intempestifs au nom de la densification : c'est l'image d'une ville sinistrée que l'on perçoit actuellement. Les enjeux de qualité de vie ne comptent plus. Pour les relancer, nous proposons :

6. La promotion d'une véritable démocratie locale se substituant à un système de pouvoir opaque, mélangeant affaires et politique, que les Tourangeaux ne supportent plus. Cela passe par les Conseils de Vie Locale (CVL), les référendums sur les grands enjeux, un partage des données et des consultations sur Internet, etc.
7. Une véritable maîtrise de l'expansion urbaine nécessitant un SCOT pour stopper une périurbanisation ingérable. Nous refusons l'interprétation simpliste d'un renouvellement urbain et d'une densification destinés à fournir une clientèle à un tramway surdimensionné.
8. Un système de transports intégrant les divers modes, où qualité signifie fluidité. Avec d'autres associations, nous avons défendu le principe d'un tram-train pensé à l'échelle de toute l'agglomération et non celui retenu d'un tramway de prestige au seul bénéfice des villes de Tours et Joué lès Tours (collectif « Convergence »).
9. Nuisances (bruits) et pollutions (air, eau), avec leurs impacts sur la santé, s'aggravent dangereusement. Les lois doivent s'appliquer à Tours !
10. L'AQUAVIT a toujours fait de la sauvegarde de la qualité du cadre physique l'une de ses priorités. Avant même que la Loire n'entre au Patrimoine de l'Humanité de l'UNESCO, beaucoup de ses membres ont milité dans l'association « Loire Vivante ». Démarche prémonitoire puisqu'elle a rendu possible ce classement. La valorisation du fleuve, du Cher, des îles, des coteaux de Saint-Symphorien, Sainte Radegonde, Marmoutier restent des priorités incontournables.
11. La protection des arbres et des jardins figure plus que jamais parmi les priorités. Depuis deux ans l'AQUAVIT est au cœur de la lutte contre les abattages abusifs sous prétexte de tramway. Ce saccage a détruit une partie conséquente du patrimoine arboré de la ville (Sanitas, Grammont, etc.).